

## **Plan anti-pauvreté : lancement d'un chantier sur le travail social**

**Au-delà des mesures connues depuis décembre, le plan pluriannuel contre la pauvreté adopté hier en comité interministériel contient un volet qui n'avait pas encore été détaillé : celui sur la gouvernance de l'action sociale qui prévoit notamment "un plan d'action pour le travail social" et des assises de l'intervention sociale en 2014.**

Comme il s'y était engagé lors de la conférence nationale contre la pauvreté, en décembre dernier, le Premier ministre a réuni, lundi 21 janvier à Matignon, un Comité interministériel de lutte contre les exclusions (Cile), à l'issue duquel a été adopté un plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Sans surprise, y figurent les principales mesures dévoilées le 11 décembre : revalorisation du RSA socle, création d'une "garantie jeunes", élargissement du champ des bénéficiaires de la CMU-C, création de places d'hébergement d'urgence et de Cda. Mais le plan quinquennal contient aussi un axe de réforme - vaguement évoqué le mois dernier - visant à "coordonner l'action sociale et valoriser ses acteurs".

### **Des pratiques d'intervention sociale à réinventer**

Par acteurs, il faut entendre travailleurs sociaux. L'objectif du gouvernement est de "refonder le travail social". Plusieurs raisons à cela : pratiques professionnelles bousculées par les évolutions des politiques sociales des quinze dernières années, injonctions multiples (être à la fois experts des dispositifs, capables de construire des réponses individualisées, être efficaces dans le traitement de masse des demandes et capables de s'inscrire dans des démarches collectives de développement social territorial), organisations du travail et pratiques de management occasionnant une usure professionnelle, etc. "Pour donner à notre société les travailleurs sociaux dont elle a évidemment besoin et inscrire le travail social dans les nouvelles orientations des politiques sociales", le gouvernement annonce donc la préparation d'un "plan d'action pour le travail social".

### **Des assises en 2014 précédés d'ateliers préparatoires**

La méthode et le calendrier ? Pour associer l'ensemble des parties prenantes (professionnels, employeurs, usagers, territoires) à sa préparation, le plan d'action sera préparé dans le cadre d'ateliers inter-régionaux "tout au long de l'année 2013 qui aboutiront à des assises de l'intervention sociale, en 2014". Ces assises devront faire émerger des consensus sur les évolutions à mener dans différents champs : formation initiale et continue des travailleurs sociaux, organisations de travail, parcours professionnels, risques psychosociaux.

Notons que l'épineuse question de la revalorisation du statut des travailleurs sociaux de niveau III (assistants de service social, éducateurs...), réclamée de longue date par les professionnels, n'est pas évoquée dans le document gouvernemental. La liste des thèmes n'est évidemment pas exhaustive, répond-on à Matignon.

Un comité de pilotage national (État, régions, conseils généraux, villes, Unccas, têtes de réseau associatifs, partenaires sociaux, associations de professionnels et de cadres de l'action sociale) "sera mis en place dès le premier trimestre 2013" pour préparer ces assises. Le conseil supérieur du travail social (CSTS) sera spécialement missionné pour approfondir "le questionnement sur les pratiques professionnelles dans le contexte social, économique et institutionnel actuel, sur la place des usagers, sur le rôle des bénévoles, ainsi que pour explorer les modalités d'organisation facilitatrices".

### **Une expérimentation pour apprendre à mieux travailler en réseau**

Le plan gouvernemental fait la part belle aux expérimentations en tout genre. Le travail social n'y échappe pas : une "organisation de la mise en réseau des intervenants sociaux" va être testée dans le but d'améliorer "la coordination et la gouvernance" de l'intervention sociale locale. Cette organisation devra permettre aux usagers d'entrer en contact avec les dispositifs d'accompagnement

social par n'importe quel point d'entrée, chaque professionnel étant formé pour connaître les spécificités de l'intervention des autres professionnels du réseau, pour être capable d'orienter au mieux la personne et devenir le cas échéant référent unique pour celle-ci. L'expertise sur la notion de référent personnel sera du reste poursuivie et finalisée "afin de la rendre opérationnelle sur le terrain".

Un groupe de travail associant représentants des conseils généraux, des CCAS, des services sociaux spécialisés (CAF, service public de l'emploi, bailleurs sociaux...) sera chargé de proposer d'ici juin 2013 un cahier des charges de cette expérimentation, permettant de sélectionner les territoires candidats.

Enfin pour combler le "déficit d'image" de la profession, une campagne de promotion des métiers du travail social sera lancée en 2013 auprès du grand public et plus particulièrement auprès des jeunes.

Par Linda Daovannary